



Semaine du 28 juillet au 3 août 2008 n° **226**

Sommaire

- **PSA : « Bons résultats » obtenus grâce aux « sacrifices » des salariés**
- **France Télécom : Six suicides de salariés depuis mai**
- **Industrie aérienne : Sombres prévisions pour l'emploi dans les compagnies**
- **Etudiants : Deux sur dix travaillent en plus de leurs études**
- **Saint-Gobain : Suppression de quatre mille emplois en 2008**
- **Assurance maladie : La CGT rejette l'augmentation des « restes à charge »**
- **Lufthansa : La grève votée à partir du 27 juillet**

Édito

Temps de travail : rendons la loi inapplicable !

Nous allons mettre la lettre électronique en vacances durant quatre semaines, mais, comme vous pourrez le constater, l'été n'aura pas été de tout repos dans le champ social. Quatre semaines, le temps de souffler pour certains, le temps de se réacclimater pour d'autres. Et de prendre la mesure de ce qui vient de se jouer à l'Assemblée et au Sénat, ces derniers jours de juillet.

Ils travaillent plus, nous gagnons moins. « Ils », ce sont les députés et sénateurs qui enchaînent désormais les sessions pour épuiser l'ordre du jour présidentiel. Quitte d'ailleurs à passer en force, à se comporter comme des hussards avec les organisations syndicales, que le Président ne cesse pourtant de présenter comme des partenaires incontournables. Le texte adopté par les parlementaires sur la représentativité et le temps de travail est aussi injustifiable qu'il est archaïque au plan social. Il est aussi inepte du point de vue économique, car il fera baisser le coût du travail sans résoudre la question du pouvoir d'achat des salariés. Dans nos catégories de salariés qualifiés et en responsabilités, ingénieurs, techniciens et cadres, la question salariale est désormais passée au premier plan des préoccupations, accompagnée d'un rejet des mesures d'individualisation et des rémunérations

variables. Les conflits se multiplient sur ces thèmes, selon les propres chiffres du ministère du Travail. N'en déplaise à Nicolas Sarkozy qui se vante de gouverner un pays sans grèves !

L'allongement de la durée du travail, dont nos catégories vont être les premières victimes, intervient sur fond d'accroissement de la souffrance au travail. L'augmentation et la banalisation à 235 jours au lieu de 218 de la durée annuelle du travail vont amplifier cette dégradation. L'Ugict-CGT a fait les comptes et, en dépit des dénégations du ministre du Travail, nous affirmons que 235 jours de travail, cela nous conduit à cinq semaines de congés, plus les samedis et dimanches et le 1^{er} Mai férié chômé. C'est donc la suppression de toute compensation par des jours de RTT ou de congés excédant les cinq semaines et de tous les autres jours fériés. Pire, le texte ouvre la porte aux patrons pour imposer 282 jours de travail après accord d'entreprise, c'est-à-dire quatre semaines de congés payés et 41 samedis travaillés dans l'année ! Il ne faudrait pas imaginer que seuls les cadres sont concernés par cette offensive. Car le forfait-jour est un cheval de Troie qui permettra à terme de déréguler le temps de travail pour tous.

Ce texte adopté, que reste-t-il aux salariés et aux organisations syndicales ? La CGT et son Ugict ont déjà clairement annoncé qu'elles combattront le texte pour le rendre inapplicable dans les entreprises. Elles multiplieront les initiatives : • dans les entreprises, par des mobilisations fortes et collectives chaque fois que des employeurs voudront porter atteinte au temps de travail, à son organisation et sa rémunération ; • dans les branches et au plan national interprofessionnel, pour qu'un front uni des organisations syndicales empêche toute traduction de la loi dans des accords patronat-syndicats ; • dans l'action juridique, pour faire casser tous les dispositifs de la loi contraires aux normes européennes et internationales, en termes de droit au repos, de droit à la santé et de limites au forfait-jour. La direction nationale de l'Ugict-CGT va proposer aux cadres, cet automne, une initiative pour donner suite aux pétitions. Elle souhaite que celle-ci soit la plus unitaire et convergente possible.



PSA

« Bons résultats » obtenus grâce aux « sacrifices » des salariés

La CGT de PSA Peugeot-Citroën a estimé, jeudi 24 juillet, que le bénéfice net du constructeur automobile, en hausse de 49 % au premier semestre, avait été « obtenu principalement par les sacrifices imposés aux salariés : baisse des effectifs liée aux plans GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) chez Peugeot-Citroën et Faurecia, alourdissement des charges de travail, évolution des salaires inférieure à la hausse du coût de la vie ».



France Télécom

Six suicides de salariés depuis mai

Six salariés de France Télécom se sont suicidés depuis le début de l'année. A plusieurs reprises, la Fédération CGT du secteur des activités postales et de télécommunications est intervenue pour la tenue d'un Comité national santé, hygiène, sécurité et conditions de travail (CNSHSCT) sur les risques psychosociaux. Le refus systématique de la direction d'aborder ces problèmes prend un sens. Face à cette situation, par une déclaration commune le 30 juin, la CGT et les autres organisations syndicales de France Télécom (CFDT, CFTC, CGC, FO, Sud) ont demandé la tenue d'un CNSHSCT consacré aux risques psychosociaux (stress, dépression, souffrance au travail, etc.).

Industrie aérienne

Sombres prévisions pour l'emploi dans les compagnies

L'industrie aérienne, confrontée à une hausse massive des prix du carburant, va perdre cent mille emplois d'ici à la fin de l'année, a pronostiqué, mardi 22 juillet, le PDG de la compagnie aérienne australienne Qantas. La hausse du prix du kérosène va entraîner cette année pour Qantas une surcharge de 2 milliards de dollars australiens (1,94 milliard de dollars américains). En plus de supprimer mille cinq cents emplois, la compagnie a indiqué qu'elle était également revenue sur son intention d'embaucher mille deux cents employés supplémentaires et qu'elle allait retirer de sa flotte vingt-deux avions parmi les plus anciens.



Etudiants

Deux sur dix travaillent en plus de leurs études

Selon une étude publiée par l'Insee jeudi 24 juillet, près de 20 % des étudiants travaillent et conduisent leurs études (19,1 % précisément sur la période 2004-2006). Pour la moitié de ces étudiants salariés, l'activité s'exerce dans le cadre prévu par leur cursus (stages, apprentissage) ou dans un domaine très proche. Les emplois réguliers sans lien avec le cursus universitaire se caractérisent par des « horaires lourds », plusieurs jours par semaine, les week-ends : « Souvent exercés le soir ou la nuit, ils sont susceptibles de peser encore plus fortement sur les études. » Il s'agit d'emplois de vendeurs, surveillants, serveurs ou encore coursiers.



Saint-Gobain

Suppression de quatre mille emplois en 2008

Le groupe français de construction Saint-Gobain, confronté à la crise de l'immobilier, a annoncé, jeudi, la suppression de quatre mille emplois, essentiellement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Espagne, dans le cadre d'un programme de réduction des coûts. Il a également évoqué la fermeture en France de quelques magasins Point P (distribution de matériaux de construction).

Assurance maladie

La CGT rejette l'augmentation des « restes à charge »

Le lundi 21 juillet 2008, dans le cadre d'une rencontre bilatérale qui s'est tenue à Bercy, le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique et la ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ont fait part, à une délégation de la CGT conduite par Daniel Prada, des pistes sur lesquelles ils travaillaient pour équilibrer les comptes de la branche assurance maladie de la Sécurité sociale. Les ministres ont confirmé qu'ils ne retiendraient pas la proposition du directeur général de la CNAMTS de réduire la prise en charge de certains médicaments des assurés sociaux atteints par une affection de longue durée. Cette confirmation est à mettre au crédit de la levée de boucliers des syndicats et associations qui avaient protesté contre cette proposition. Elle avait été rejetée par un vote au conseil d'administration de la CNAM. Les ministres ont évoqué ensuite, de manière assez générale, l'augmentation du ticket modérateur, une contribution financière des organismes complémentaires aux recettes de la Sécurité sociale, les accidents du travail sous-déclarés. La délégation de la CGT a rappelé son « *hostilité à toutes mesures visant à augmenter le reste à charge des assurés sociaux* ». Elle a insisté sur les trois domaines qu'elle considérait devoir être approfondis :

- « • l'organisation du système de santé pour en améliorer l'efficacité ;
 - » • la santé au travail dans le domaine de la prévention et de la lutte pour la déclaration de tous les accidents du travail et la reconnaissance des maladies professionnelles ;
 - » • une réforme du financement.
- » La CGT a dans tous ces domaines des propositions. »

Les ministres ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de préciser les décisions qui seraient retenues. Les arbitrages auront lieu d'ici à la fin du mois de juillet et seraient annoncés à ce moment, ce qui conduit la CGT à rester vigilante sur ce dossier.



Lufthansa

La grève votée à partir du 27 juillet



Le syndicat Ver.di de la première compagnie aérienne allemande Lufthansa appelle à une grève pour une durée illimitée, sur fond de conflit sur les salaires. A cet effet, une consultation de dix jours des adhérents de Ver.di s'est achevée jeudi 24 juillet au soir, et 90,7 % ont approuvé le principe d'une grève. Ver.di réclame une hausse des salaires de 9,8 % sur un an pour les personnels au sol et volants, soit quelque cinquante mille personnes qui travaillent en cabine, aux guichets, dans les services techniques ou encore pour les services de restauration. La compagnie, quant à elle, a proposé une augmentation de 6,7 % étalée sur vingt et un mois. Ver.di n'est prêt à reprendre les discussions qu'à partir du moment où Lufthansa fera « *une offre nettement améliorée* ». Par ailleurs, la compagnie a été secouée, la semaine dernière, par un conflit chez les pilotes de deux de ses filiales, mouvement qui a entraîné la suppression de cinq cents vols domestiques.